Le Bouche à Aureil

Bulletin Municipal N°8
Automne 2017

DOSSIER spécial Page 6

Aménagement du bourg

Infos pratiques	2
Agenda	2
Infos municipales	4
Dossier spécial	6
Budget 2017	8
Tarifs des services	9
Infos municipales	10
Vie de la commune	12
Vie des associations	16
Etat civil	19

Tél. : 05 55 00 28 11 Email : accueil@mairie-aureil.fr www.mairie-aureil.fr

INFOS pratiques

Mairie d'Aureil :

Le Bourg - 87220 AUREIL
Tél : 05 55 00 28 11 - Fax : 05 55 00 23 57
Mail : accueil@mairie-aureil.fr
www.mairie-aureil.fr
Heures d'ouverture au public du lundi au vendredi de 14h à 18h, et le samedi matin de 9h à 12h.

Assistantes maternelles agréées :

Mme BLANCHET Annick - Virolles 18, Allée du Tilleul à Aureil 05 55 48 39 05
Mme VILIN Florence - 3, résidence les Noyers à Aureil 05 55 48 39 38
Mme SARRE Dominique - Virolles 86, rue du Lavoir à Aureil 05 55 48 38 69
Mme ROUGERIE Marie-Claude - Rue du Puy Piaulaud 87590 à Saint-Just-le-Martel 05 55 56 31 40
Mme COUSSILLAN Sylvie - Route de Saint-Paul à Aureil 06 74 00 48 34

La micro-crèche :

A Petits Pas ..... Aurélia PREVEL 05 55 58 91 60

Les associations :

Association de Chasse Communale Agréée ..... Hélène DAVID-BRUNET 06 19 38 75 93
FNATH association des accidentés de la vie ..... Gaston CHATARD 05 55 00 28 66
Union Sportive Aureil Eyjeaux (football) ..... Mélanie DELAGE 06 15 95 18 57
Aureil Tennis Club ..... Claire BONNET 06 87 64 69 40
Courses et Randonnées ..... Christian DESBORDES 05 55 00 21 65
La Puce à l'Aureil ..... Thierry DELMAS 05 55 30 34 32
L'Or du Temps ..... Jean-François CITHAREL 05 55 00 22 60
Les Amis de la Saint Hubert ..... Jean-Charles LOUIS 06 14 41 33 93
Parents d'élèves ..... Virginie DUSSEAUD 06 77 11 25 61
Zum'Fit ..... Carole BLEUZE 06 19 10 19 41

Assistante sociale :

Juliette JEANNET - 32, Rue Domnolet Lafarge - 87000 Limoges - 05 55 30 09 92

Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable :

Accueil de la clientèle : **S.I.A.E.P des Allois** - Mairie - 87400 LA GENEYTOUSE 05 55 09 70 12
Renseignements techniques : **Ets MIANE et VINATIER** - 19100 BRIVE - Dépannage 24h/24 ..... 05 55 86 08 61

Destruction des nuisibles :

Lucien DAVID - 06 82 31 59 53 • **Hélène DAVID** - 06 19 38 75 93 • **Laurent BIDAUD** - 06 07 11 49 17

Accueil des pèlerins Saint Jacques de Compostelle :

Mme NÉRON de SURGY Marie - 33 Rue des Ecoles, Aureil - 05 55 09 03 77 - 06 07 37 79 03

Collecte des déchets :

ORDURES MENAGERES BACS VERTS : Vendredi Matin

DECHETS RECYCLABLES BACS BLEUS : Mercredi après-midi semaine paire

ENCOMBRANTS : 4e Jeudi Février Mai Août Novembre (s'inscrire en mairie 10 jours avant)

DECHETERIE LA PLUS PROCHE : EYJEAUX - Poulenat - Les Comudes - 87220 Eyjeaux - 05 55 30 42 55
Horaires d'ouverture : Mardi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Une carte d'accès est obligatoire. Elle sera délivrée gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Permanences téléphoniques des week-ends Maire et adjoints :

Les samedis après-midi, dimanches et jours fériés sont organisées selon le rythme suivant :

Week-end 1 : Bernard THALAMY, Maire	**Week-end 2 :** Christian BLANCHET, 1er Adjoint
Week-end 3 : Stéphanie VETIZOU, 2e Adjointe	**Week-end 4 :** Bernard THALAMY, Maire
Week-end 5 : Serge MOURET, 3e Adjoint	**Week-end 6 :** Bruno DEBONNAIRE, 4e Adjoint

Le numéro d'appel d'urgence de la Mairie durant le week-end est le 06 75 81 20 56

Bulletin municipal d'Aureil N°8
Dépôt légal novembre 2017
Réalisation : Bernard Thalamy, Bruno Debonnaire
Mise en page et impression :
Imprimerie Atelier Graphique
Limoges - 05 55 50 68 22
Imprimé à 550 ex

Agenda

Vendredi 8 décembre ..... **Fête de l'école**
Samedi 9 décembre ..... **Téléthon** (3 manifestations)
Samedi 20 janvier ..... **Vœux de la municipalité**
Samedi 3 février ..... **Pièce de théâtre**
Dimanche 4 février ..... **Repas des aînés**
Samedi 3 mars ..... **Concert en l'église**
Dimanche 6 mai ..... **Semi marathon**
Samedi 9 juin ..... **Fête du pain**
Dimanche 10 juin ..... **Vide grenier de Virolles**
Vendredi 22 juin ..... **Fête de l'école**

EDITO

Chères Aurétoises et chers Aurétois,

Au premier janvier 2017, nous étions 999. L'évolution de la population de la commune se poursuit donc de façon raisonnée.

Toutefois, cette progression induit une **demande croissante de services à la population** dont certains semblent légitimes.

Ainsi, le **haut débit** devrait être effectif en tout début d'année 2018. A ce titre, une réunion publique est programmée le lundi 18 décembre à 18h30, salle polyvalente, afin d'apporter des précisions.

En revanche, sur le sujet des **transports**, la ligne express n° 2 ne trouve pas son public, alors même que s'était exprimée une demande forte et répétée de liaison vers et de Limoges. Au-delà des arguments déjà développés dans les précédents bulletins, il semble que les contraintes d'utilisation corrélées aux faibles difficultés de circulation et de stationnement à Limoges n'incitent pas encore au changement. Après une modification des horaires, après l'organisation d'une réunion publique commune à Aureil et Eyjeaux le 11 mars dernier, un ultime aménagement a été engagé à la rentrée scolaire en substituant, à ma demande, un bus de 15 places à celui de 55 places précédemment utilisé. Si, en dépit des différentes actions correctives, le nombre d'usagers n'augmentait pas de manière significative, l'exploitation de la ligne express N° 2 cessera.

D'autres demandes s'expriment également : élargir les voiries, limiter les vitesses dans les zones situées hors cœur de village, ramasser les feuilles, tondre les bas-côtés… Certaines de ces requêtes, outre les moyens financiers qu'elles supposent, me paraissent « citadines » et en tout cas, budgétairement peu réalistes et sans adéquation avec ce qui caractérise une commune rurale.

D'autres sujets font l'actualité :

Les rythmes scolaires constituent, pour les familles ayant des enfants scolarisés, le sujet d'actualité de cette rentrée.

Après 3 ans de fonctionnement en une semaine de 4 jours et demi, un décret gouvernemental permet aux communes de revenir à la semaine des 4 jours. Pour notre commune, une concertation devra avoir lieu à ce sujet avant les vacances de Noël.

Délégués des parents d'élèves, association des parents d'élèves, familles et équipe enseignante seront amenés à s'exprimer. Cette concertation, au-delà des enfants qui sont les premiers impactés, devra prendre en considération l'aspect financier et organisationnel : transport scolaire, personnel (ATSEM, ALSH et restauration scolaire). Il reviendra à la Municipalité et au Rectorat de trancher.

Enfin, **l'aménagement du bourg** : il était annoncé dans notre programme et il se concrétise aujourd'hui. Il s'agit de donner un « coup de jeune » au centre bourg en lui conservant ses éléments caractéristiques, tout en sécurisant et différenciant les différents espaces.

Pour terminer, je vous rappelle que notre proximité constitue le sens même de notre engagement à votre service. Régulièrement, je suis amené à rencontrer certains d'entre vous afin de traiter divers sujets de votre vie quotidienne. Vous pouvez compter sur ma pleine disponibilité ainsi que celle de l'équipe municipale.

Bernard Thalamy
Maire d'AUREIL,
Secrétaire de la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole.

Brèves

Tempête de début d'année

Les dégâts de la tempête hivernale ont été variés selon les secteurs de la commune. Passée presque inaperçue pour certains d'entre vous, une coupure d'électricité a concerné pendant 2, voire 3 jours certains habitants. A cette occasion, les élus et les services municipaux ont apporté leur aide aux Aurétoises et Aurétois touchés, notamment par le prêt de groupes électrogènes. Il faut également noter la solidarité de voisinage qui s'est créée et qui a permis de surmonter les difficultés.

Un merci également aux services d'ENEDIS.

Toiture de l'église

Lors de la tempête de début d'année, la bâche qui couvrait le côté sud de la toiture de l'Eglise a été arrachée. Rapidement remplacée et remise en place, elle assure à nouveau sa fonction protectrice contre la pluie.

Afin de pouvoir procéder au remplacement intégral de la toiture dont le montant a été estimé à 110 000 € HT, la municipalité a signé deux conventions avec 2 organismes, La Fondation du Patrimoine et la Sauvegarde de l'Art Français, qui apporteront leur concours financier. L'Etat et le Département seront également sollicités. L'action avec la Fondation du Patrimoine sera officiellement lancée lors de la Cérémonie des Vœux, avec l'appui des associations communales, des habitants d'Aureil et de la Paroisse de Saint Benoit.

Distributeur de pain

La création d'un commerce multi-services demeure une demande pour certaines et certains d'entre vous. Les études réalisées démontrent le caractère aléatoire de ce projet. Afin de répondre en partie à ce souhait, la municipalité a autorisé l'installation en cœur de bourg d'un distributeur de pain. La qualité gustative des baguettes ne semblant pas au rendez vous, un changement de fournisseur vient d'etre opéré.

Ainsi, depuis le 27 novembre le pain distribué est désormais pétri par Mathieu Guilliano, artisan boulanger à Limoges.

Le gout est désormais au rendez vous! Chaque matin, 45 baguettes sont livrées et les invendus de la veille retirés.

Le distributeur peut être réapprovisionné en cours de journée si nécessaire. Enfin, le samedi et le dimanche, madeleines ou viennoiseries vous attendent.

ADSL montée en débit du réseau internet sur notre commune.

Comme annoncé lors des vœux de la municipalité en 2016, le chantier de l'ADSL a débuté en mars.

Cette opération de grande ampleur a vu le jour grâce au soutien technique et financier de Limoges Métropole. En effet, la communauté d'agglomération s'était engagée a apporter son concours pour améliorer les débits de liaisons ADSL trop faibles voir inexistants.

Le montant des travaux s'élève pour Aureil à 144 000 euros, financé majoritairement par l'agglomération de Limoges Métropole. Cela fait Suite à la décision des élus du conseil communautaire d'agir solidairement entre les communes déjà desservies et celles moins bien loties. C'est dans ce cadre qu'un fonds de concours de solidarité numérique a été mis en place pour raccorder la mairie. Une subvention du département de 3 738 euros et une dépense de 6 000 euros pour Aureil s'inscrivent également dans ce financement.

Les travaux se déroulent en deux phases :

La première étape concerne la création d'un nouveau réseau en fibre optique qui part du répartiteur Orange situé à l'entrée de Feytiat qui va alimenter les armoires de distribution (PRM) placées au cimetière d'Aureil. A ce jour, le réseau est passé et les armoires sont en place.

D'autre part, un câble en fibre à été placé entre ces armoires et notre mairie. Les bâtiments communaux seront donc desservis en très haut débit internet. Cela facilitera le traitement dématérialisé des dossiers, devenu aujourd hui la règle. Enfin elle permettra à notre école de bénéficier de ressources pédagogiques supplémentaires.

La deuxième étape concerne plus particulièrement les habitants de notre commune. Elle consistera à relier les lignes téléphoniques existantes sur les nouvelles armoires de distribution. Cette opération s'achèvera début 2018.

Réunion publique liée au déploiement du haut débit

Une réunion publique se tiendra le lundi 18 décembre 2017, à 18h30 à la Salle Polyvalente. Le Conseil municipal d'AUREIL, l'Agglomération de Limoges Métropole et DORSAL seront à disposition pour vous présenter le déploiement du haut débit sur la commune et répondre à toutes vos questions.

Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

Une convention a été signée entre la Commune d'Aureil et Limoges Métropole. Elle permet aux habitants d'Aureil de bénéficier de l'accompagnement et des services du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Ainsi, les adultes de plus de 25 ans, en recherche d'emploi ou en difficulté d'accès à l'emploi ou en formation, peuvent être suivis par un référent emploi-insertion professionnelle. Pour toute information, il convient de s'adresser à la Mairie.

Plan local d'urbanisme (PLU)

Le Conseil Municipal, par délibération du 26 janvier 2017 et du 20 mars 2017, a voté 4 modifications du PLU et une révision à modalité simplifiée dite « allégée ». Elles sont en cours d'instruction.

La modification n°3 porte sur la suppression d'emplacements réservés à Virolles.
Ainsi pour l'emplacement n°8, il s'agit de l'abandon d'une parcelle initialement réservée à un aménagement d'intérêt collectif aujourd'hui en vente et dont le prix d'achat en terrain constructible est hors de portée des finances communales.
Pour l'emplacement n°13, il s'agit d'un chemin prévu entre Virolles et Bambournet dont les 2 extrémités sont aujourd'hui non libres (transformateur d'un côté et terrain d'une menuiserie de l'autre). Une solution alternative, consistant à développer un cheminement en mode doux (marche ou vélo), le long de la route de Bambournet sera développée en remplacement.

La modification n°4 concerne une modification du règlement de mai 2013 sur la zone 1AUa des Crouzettes. Il s'agit de protéger ce qui peut l'être de la mine d'or située en ce lieu. Cela correspond à une demande de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) formulée en 2013.

La modification n°5 concerne la modification du règlement écrit des zones A et N. Il s'agit de permettre la création et l'extension d'annexes d'habitations existantes dans ces secteurs.

La modification n°6 porte sur le règlement graphique afin de créer un emplacement réservé en entrée de bourg. Ce point doit pouvoir permettre la réalisation de logements locatifs dans un respect de mixité sociale si ce projet devait arriver en discussion.

La révision allégée n°12 porte sur l'extension de la zone UA du bourg. Elle doit permettre à la commune de réviser son document d'urbanisme dans le cadre d'une évolution ponctuelle et ciblée, visant à la construction d'une salle polyvalente en cœur de bourg en dédiant la salle actuelle de façon exclusive à la restauration scolaire.

Ce projet, qui figure lui aussi dans le programme de l'équipe municipale en place, doit donc améliorer le cadre de vie et valoriser le centre bourg, développer les équipements publics et faire évoluer les bâtiments publics. Tous ces documents sont à disposition et consultables en mairie.

Enfin, le Conseil Municipal a voté une révision générale du PLU. L'intérêt de faire évoluer notre document d'urbanisme portera sur la lutte contre l'étalement urbain, la recherche d'un aménagement économe de l'espace et des ressources, ainsi que sur la préservation, la restauration de la biodiversité et des continuités écologiques. Enfin, ce vote, pris avant la mise en place d'un PLU Intercommunal le 27 mars 2017, nous permettra de réaliser la révision à l'échelle de notre commune, évitant ainsi que la révision s'inscrive dans une vision intercommunale à l'échelle de l'Agglo.

Repas des aînés

Le repas des Aînés 2018 se tiendra :
- le dimanche 4 février 2018
- à 12h à la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal sera heureux d'y accueillir tous les habitantes et les habitants d'Aureil nés en 1950 et avant. Les Conjointes et conjoints nés, après 1950 sont aussi invités.

Vous recevrez une invitation personnelle.

Panier des aînés

Le panier des Aînés 2018 sera disponible à partir :
- du lundi 5 février 2018 à la mairie d'Aureil,
- aux heures d'ouvertures habituelles.

Le panier des aînés est réservé aux personnes en âge d'en bénéficier et qui ne peuvent ou ne souhaitent pas participer au repas. Le panier des personnes ne pouvant pas se déplacer, pourra être distribué au domicile par des membres du Conseil Municipal. Il suffira de le préciser sur le bordereau de réponse, « Repas-Panier ».

Voeux du conseil municipal

Le Maire, le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des enfants présenteront leurs vœux à la population le samedi 20 janvier 2018 à 18h salle de motricité de l'école maternelle.

Un pot de l'amitié sera ensuite servi dans la salle polyvalente.

DOSSIER spécial

AMÉNAGEMENT DU BOURG

Comme vous avez pu le constater, les travaux concernant l'aménagement et l'embellissement du bourg ont débuté le 11 septembre.

Depuis 1991, diverses approches d'aménagement ont été réalisées par les équipes municipales.

Courant 2016, en collaboration avec les services techniques de Limoges Métropole, une enquête d'aménagement du centre bourg a été distribuée à toutes les Aurétoises et Aurétois.

Les 79 réponses analysées par vos élus et Limoges Métropole nous ont permis de concrétiser le projet. La conservation et la mise en valeur de notre patrimoine existant étaient le point d'orgue de cette réflexion. Les possibilités d'évolution du bourg ont été intégrées à cette démarche.

Une réunion publique organisée le 19 juin a permis de présenter ce projet aux habitants d'Aureil.

Les travaux portaient sur trois axes :

Côté cimetière , plantations arbustives et aménagement d'un parking ombragé.

Au centre du bourg, aménagement du parking avec 20 places de stationnement matérialisées, dont une place destinée aux personnes à mobilité réduite. Pour répondre à une forte demande, il a été créé un terrain de pétanque normalisé.

Pour préserver le cèdre du Liban, il est créé un espace de détente. La zone autour des tilleuls devient un emplacement réservé aux manifestations (Saint Hubert, vide grenier, semi marathon, fête du pain…), il est prévu d'y installer des tables et des bancs.

En ce qui concerne le parvis de l'église, nous avons dû tenir compte des observations et recommandations des Bâtiments de France. Un pilier en granit qui daterait de l'époque des Templiers sera mis en valeur. L'agrandissement du parvis nous a aussi imposé l'enlèvement de vieux rhododendrons qui seront remplacés. Un petit cèdre a été supprimé lors des travaux du parking, il est donc prévu de planter un arbre remarquable à l'angle du parvis de l'église côté route. Enfin, les poteaux en granit avec les chaînes restent en place provisoirement dans l'attente d'une réutilisation complète sur notre commune.

Entre la mairie et la crèche, il a été réalisé 14 places de parking et procédé à la mise aux normes du quai bus pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Un cheminement piétons va permettre aux enfants de l'école et aux pèlerins de Compostelle de traverser notre bourg en toute sécurité.

Toujours sur ce même thème, la continuité entre le bourg et le stade sera assurée par un passage protégé avec limitation de vitesse à 50 km/h sur la route départementale 44.

Le coût de l'ensemble des travaux s'élève à..... 68 500 €

Répartition des investissements :

Participation de Limoges Métropole .....42 000 €

Reste à charge commune d'Aureil .....26 500 €

Mais grâce à une aide spécifique du Département d'un montant de 10 000 €, il ne reste plus que 16 000 € à la charge de notre commune.

Cet aménagement a pu être mené à son terme grâce a l'implication et au professionnalisme des services de Limoges Métropole. Les élus de la commune tiennent à les remercier.

BUDGET 2017

En ce qui concerne l'adoption du budget 2017, les objectifs du Conseil Municipal portent sur une maîtrise des dépenses de fonctionnement, liée à la contrainte des ressources en cette période de baisse des dotations de l'Etat.

Depuis 3 ans, tous les postes de dépense ont été revus : fluides, assurances, consommations de tous ordres. Aujourd'hui, il va devenir difficile de réduire davantage.

Pourtant, cette maîtrise des dépenses reste une nécessité vitale dans le cadre des marges d'autofinancement nous permettant la réalisation d'investissements.

Ces investissements, facilités par notre faible endettement, touchent plusieurs opérations inscrites ou à venir :

- Des acquisitions foncières,
- Des opérations de réaménagement : école, accessibilité aux bâtiments publics, restaurant scolaire,
- Des opérations de réhabilitation de l'Eglise
- L'aménagement du centre bourg,
- La montée en débit internet,
- La mise en place des études relatives à la nouvelle salle polyvalente.

Ce budget 2017 s'inscrit donc dans les choix qui sont initiés depuis le début de ce mandat.

Ils permettent à notre commune une poursuite de son développement tant pour les équipements que sur le fonctionnement des divers services aux habitants.

Enfin, pour l'année 2017, les différents taux des taxes locales ont été fixés de la façon suivante :

- Taxe d'Habitation : 11,79 %
- Taxe du Foncier Bâti : 13,08 %
- Taxe du Foncier Non Bâti : 65,10 %

FONCTIONNEMENT - RECETTES : 641 110,27 €

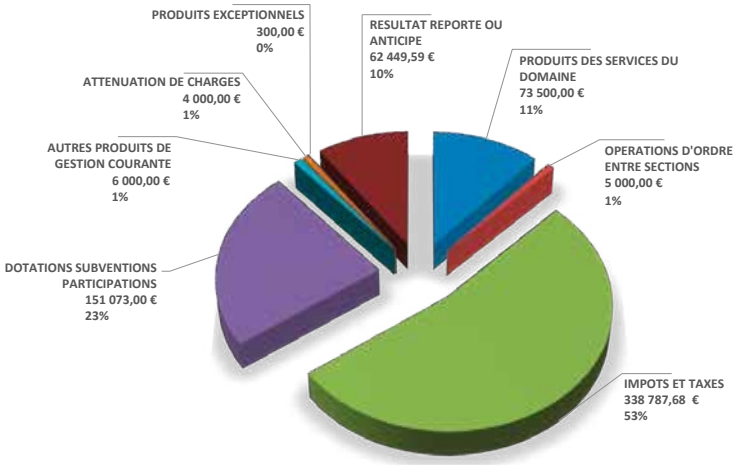

FONCTIONNEMENT - DEPENSES : 641 110,27 €

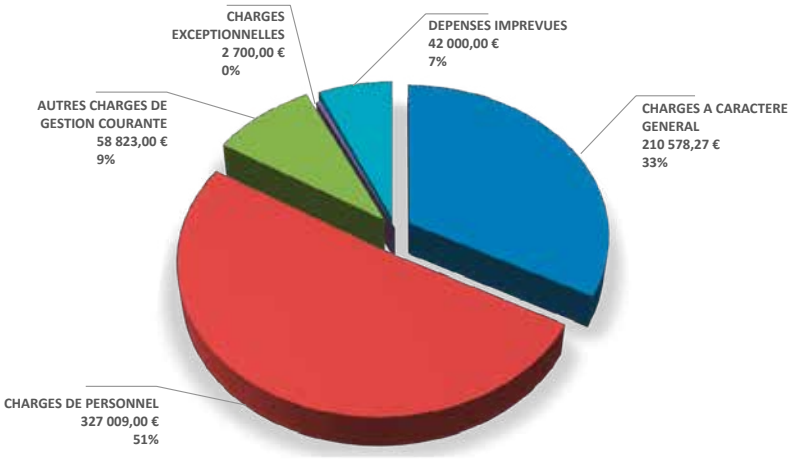

INVESTISSEMENT - RECETTES : 258 406,13 €

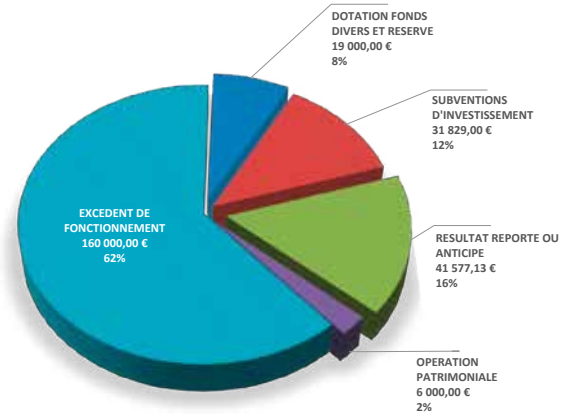

INVESTISSEMENT - DEPENSES : 258 406,13 €

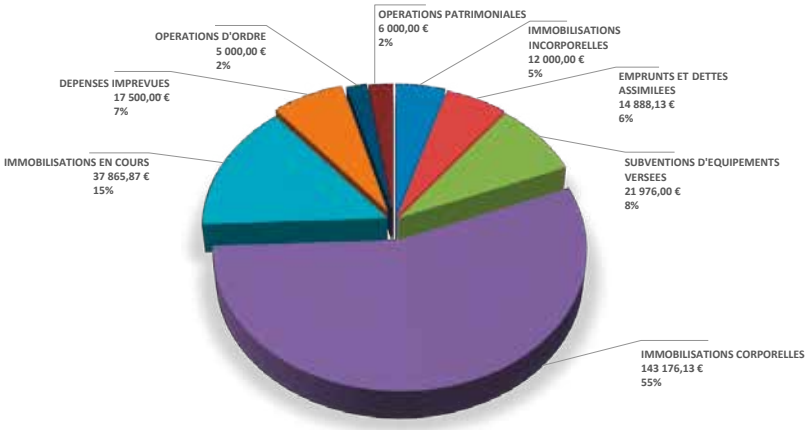

TARIFS des services

Autour de l'Ecole à partir de la rentrée 2017

> **En baisse :**

- 0.10 cts par jour pour les activités périscolaires.
- à noter que la réduction de 10% sur chaque semaine entière s'appliquera aussi pour la garderie.

Délibération du 11 juillet 2017

PRIX DES SERVICES- 2017-2018

GARDERIE		
Le matin	07h30 - 08h35	1,15 €
Le soir	16h30 - 17h30	1,15 €

ACTIVITES PERISCOLAIRES A L'ALSH		
Le soir	16h30 - 18h30	2,50 €

RESTAURANT SCOLAIRE		
	SUR COMMUNE	HORS COMMUNE
Base 1 repas	2,70 €	2,99 €
Forfait 4 jours	37,53 €	41,56 €
Fofait 3 jours	29,16 €	32,29 €
Forfait 2 jours	19,44 €	21,52 €
Forfait 1 jour	9,72 €	10,76 €
Repas occasionnel	2,85 €	3,14 €
Adulte	4,57 €	4,59 €

Réduction de 10 %

-Sur le prix des prestations de garderie, de l'accueil de loisirs et des activités périscolaires.

Hors vacances scolaires :

- **Activités périscolaires :** sur chaque semaine entière de présence sur le mois.
- **ALSH** sur chaque mois, en cas de présence tous les mercredis du mois.

Pendant les vacances :

- **ALSH :** sur chaque semaine entière de présence sur le mois.

> **En hausse :**

- Les tarifs de l'ALSH en lien avec le service proposé
- Le restaurant scolaire en rapport à l'introduction du Bio dans le menu des enfants et divers investissements devenus nécessaires.

Toutefois, ces 2 services restent en dessous des tarifs proposés dans les autres communes de l'Agglo offrant les mêmes prestations.

Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) peut proposer des aides sous conditions de ressources.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)

Vacances scolaires : Journée complète repas compris :

Quotient Familial	Jusqu'à 400	de 401 à 769	de 770 à 1499	à partir de 1500
1er enfant	11.04 €	11.04 €	**12.16 €**	**13.29 €**
2e enfant	11.04 €	11.04 €	**9.67 €**	**10.80 €**
Suivants	11.04 €	11.04 €	**6.11 €**	**7.23 €**

Aide : Passeport CAF	6.00 €	5.60 €
Reste à la charge des parents	**5.03 €**	**5.43 €**

Mercredi de 12h15 à 18h30 repas compris :

Quotient Familial	Jusqu'à 400	de 401 à 769	de 770 à 1499	à partir de 1500
1er enfant	6.51 €	6.51 €	**7.64 €**	**8.77 €**
2e enfant	6.51 €	6.51 €	**6.51 €**	**7.64 €**
Suivants	6.51 €	6.51 €	**5.37 €**	**6.51 €**

Aide : Passeport CAF	3.00 €	2.80 €
Reste à la charge des parents	**3.51 €**	**3.71 €**

Informations diverses

- Depuis Septembre 2016, la facturation se fait sur la base d'un forfait.
- Depuis septembre 2017, vous pouvez effectuer vos paiements par internet pour la garderie, le périscolaire, l'ALSH, le restaurant scolaire.

Rendez-vous sur le site de la Mairie d'Aureil www.mairie-aureil.fr

> **Tarif de location des salles (pour les habitants d'Aureil)**

Pour une location au Week-End (du vendredi soir au dimanche soir), les tarifs sont sans changement par rapport à 2016.

Salle polyvalente seule	**220 €**
Salle polyvalente et cuisine	**430 €**
Foyer de la Mare	**120 €**

Les travaux de voirie se poursuivent...

Depuis le dernier numéro, vous avez pu constater que la commune avec l'appui de la communauté d'agglomération de Limoges métropole continue d'améliorer son réseau voirie par des chantiers d'entretien et de sécurisation. La compétence transférée concerne l'ensemble de la voirie communale soit 18 867 ml mais également les chemins ruraux pour une longueur de 15 657 ml. Un calendrier de travaux pluriannuel a été défini pour planifier tout ceci.
Des travaux ont été réalisés et des projets sont programmés :

Les réalisations

> Route de la Mare (sécurité des enfants)

Les travaux se sont achevés par la pose de potelets et la réalisation d'une matérialisation au sol permettant notamment la sécurisation lors des déplacements des enfants dans le cadre de l'école ou de l'ALSH.

Prochainement la traversée de la RD 44 sera sécurisée par l'aménagement d'un passage protégé pour les piétons avec la signalétique appropriée tant en amont qu'en aval.

Ces travaux relèvent du Conseil Département et ils doivent se coordonner avec l'achèvement des travaux et notamment le cheminement piétonnier réalisé dans le cadre de l'aménagement du centre bourg.

> Route de Bambournet (village)

A l'issue de la réunion publique qui s'est tenue en juin 2016 en présence des services de Limoges Métropole, une large majorité des personnes présentes a souhaité la mise en place d'une sécurisation de cette traversée par notamment l'arrachage de souches, le comblement des fossés avec des matériaux drainants, sans augmenter la bande de roulement.

Ce projet s'étend à la croisée de 3 communes (Aureil, Feytiat et Saint Just le Martel).

A ce jour, l'ensemble des travaux est terminé grâce aux services de Limoges Métropole qui se sont employés à coordonner les travaux à réaliser sur l'ensemble des 3 communes.

Pour terminer, un revêtement en enrobé a été réalisé depuis la RD 98A sur la commune de Feytiat jusqu'à l'intersection de l'impasse des Sapins située sur la commune d'Aureil.

> Aménagement de la route de Bambournet et de la rue du Lavoir (limitation de vitesse et sécurité)

Afin de sécuriser cette voie communale fréquentée par les riverains mais également des véhicules extérieurs, une modification de priorité de circulation a été mise en place avec la Direction des infrastructures des transports de Limoges Métropole par l'implantation d'un giratoire provisoire, matérialisé au sol pour une période de 6 mois.

Compte tenu des résultats satisfaisants, une signalisation définitive va être mise en place par la pose d'un îlot définitif.

> Village des Séchères

L'ensemble des bas côtés qui traversent ce village (route des Carrières) ont été revêtus en enrobé afin d'harmoniser les abords mais également de réguler les eaux pluviales en modifiant ou en adaptant l'écoulement de celles-ci.

De plus ce travail réalisé conjointement avec les services Limoges Métropole et la commune permettra un entretien facilité des abords de la voirie réalisé par les services techniques de la commune.

> Chemin rural des Charraillaux (Impasse de la Clairière)

A l'été 2017 des travaux réalisés par l'entreprise SIORAT ont permis la réfection totale du chemin sur toute la longueur (223 ml).

Les travaux de curage des fossés et un revêtement bi-couches ont été réalisé.

> Village de Bos Las Mangeas

Le reprofilage et les enrobés sur l'ensemble de la chaussée de la rue des Colombes ont été réalisé par l'entreprise SIORAT. De plus l'ensemble des fossés et des accotements ont fait l'objet de curage et de consolidations.

> Chemin du Cluzeau

Sur la partie bitumée, l'équipe des moyens généraux de Limoges Métropole a réalisé des interventions ponctuelles afin de remettre en état la chaussée.

Sur la partie empierrée, les travaux ont consisté au reprofilage total de l'assise du chemin avec l'apport de granulats ainsi que le compactage afin de stabiliser l'ensemble.

> Rue des Ecoles RD 44

Face à l'école maternelle et à la crèche, l'aménagement des bas côtés par le busage des fossés sur une longueur de 70 ml, le revêtement bitumé et la matérialisation au sol permettent une augmentation de l'ordre de 14 places de stationnements.

> Impasse du Mistral (village de Virolles)

Après acquisition des parties communes et transfert à la communauté de Limoges Métropole de la voirie du Lotissement des Etangs Impasse du Mistral, la rénovation complète de l'ensemble de la chaussée et des trottoirs a été réalisée en une seule tranche au bonheur de l'ensemble des riverains qui attendait cela depuis de nombreuses années.

> Sécurisation de l'enceinte du stade

Afin de limiter les désagréments de stationnement de certaines familles de gens du voyage, des aménagements au cours du printemps 2017 ont permis de sécuriser les abords du stade avec la pose et l'enfouissement de rochers consistants.

Pour 2017 seules quelques caravanes ont réussi à s'installer sur la partie ombragée de ce secteur de la commune.

Toujours à l'étude, il est prévu la pose d'un portique à l'entrée pour réguler la circulation et également le stationnement.

Les projets à venir pour 2018

Les projets à réaliser sont conformes au programme de travaux :

> Impasse des Saules
Pose de bordures afin de limiter le ravinement par les eaux pluviales.

> Route de la Tuilière
Réaménagement du virage entre les numéros 25 et 29 (redressement de la courbe).

> Route des Carrières
Reprise de la chaussée dans sa partie basse (du pont au village des Séchères).

> Route de Pierrefontaine
Réfection de la chaussée et pose de poutres de rives.

> Travaux sur les chemins ruraux à savoir :
L'allée des Ifs, le chemin des 4 saisons, le chemin du Sénateur, et le chemin de la glacière.
Les travaux consisteront à reprofiler et apporter des granulats avec compactage.

> Chemin du Cluzeau
Prolongement jusqu'à la dernière habitation et revêtement bitumé.

> Rue des Ecoles RD 44
Du côté de la crèche, prolongement jusqu'au panneau d'entrée de bourg par l'aménagement de l'accotement (empierrement et revêtement) sur 25 ml pour permettre le stationnement.

> Route de Pressac
Réfection de la chaussée.

> Travail spécifique de la signalétique routière.

Du côté des jeunes

ALSH

Extrascolaire :

Cette année l'ALSH a connu un franc succès pendant les petites et les grandes vacances avec une augmentation moyenne de 12% de la fréquentation annuelle. Les enfants on put découvrir pendant l'été la vallée des singes, barboter dans la piscine et s'amuser à l'espace Hermeline. Pour cette année l'équipe d'animation est à l'écoute des enfants afin de leur proposer des activités qui leur ressemblent et ainsi satisfaire leur curiosité naturelle et leur imagination.

Périscolaire :

L'année scolaire 2016/2017 a présenté une augmentation de la fréquentation avec une moyenne de 35 enfants par jour contre 31 enfants par jours en 2015/2016. Pour cette nouvelle année scolaire, au vu du mois de septembre (38 enfants par jour en moyenne), l'augmentation d'effectif est toujours de mise. L'équipe d'animation cherche à varier les activités en faisant appel à des intervenants extérieurs pour le cirque, le tennis et l'espagnol. Les animateurs quant à eux, ont pu l'année passée, se former dans diverses disciplines et ainsi proposer cette année une activité marionnette, motricité fine, activité scénique et bien d'autres encore à venir.

Micro-crèche d'Aureil

La micro-crèche est une structure accueillant jusqu'à 10 enfants, en même temps, âgés de 2 mois à 6 ans. Située à côté de la maternelle, elle leur permet de s'acclimater à l'environnement qui sera le leur pour quelques années. Elle est dotée de nombreux espaces et équipements dédiés apportant bien-être et confiance aux enfants : atelier jeux et découvertes, espace lecture, espace motricité, coin repas, dortoir, cour extérieure...

Le nombre de places étant limité, il est important d'inscrire son enfant le plus tôt possible, dès le début de la grossesse !

Pour tout renseignement, contactez l'équipe au **05 55 58 91 60** ou par mail à **microcreche.app@orange.fr**

Journée à la Ferme - Maternelle et CP

Fin juin 2017, à l'occasion de la sortie de fin d'année, les classes de maternelles et la classe de CP-CE1 sont allées visiter la ferme des Sabots de Laine à Saint-Hilaire-Bonneval.

Durant la journée, les enfants ont fait connaissance avec les animaux de la ferme : les lapins, les habitants du poulailler, la truie, la vache, les chèvres et les moutons.

Les enfants ont préparé des biberons de lait pour nourrir les agneaux mais aussi la truie !

Ils ont nourri les oies, canards et poules et ils ont pu traire une chèvre dont ils ont dégusté le lait. Ils ont caressé des poussins, des poules et des lapins.

Même s'ils n'ont pas pu assister à la tonte des moutons, ils ont lavé et cardé leur laine. Ils l'ont même teinte avec leur récolte d'orties.

Le meilleur moment de la journée a bien sûr été le pique-nique : les enfants ont pu déguster chips et sandwichs avant d'aller jouer dans le pré derrière la ferme.

Ce fut une journée bien remplie !

Du côté des jeunes

Classe de mer à Saint-Palais-sur-Mer

Mai 2017 - CE1, CE2, CM1, CM2

Les élèves du CE1 au CM2 se sont rendus à St Palais sur Mer en Mai 2017, séjour organisé par les enseignantes. Ce voyage a été cofinancé par la coopérative scolaire, l'association des parents d'élèves, la municipalité et les familles.

Les activités prévues étaient les suivantes : découverte de la laisse de mer, pêche à pied, visite et ascension du phare de la Coubre, char à voile, découverte du cordon dunaire, visite d'une exploitation ostréicole, cerf-volant…Sous un ciel plutôt clément cette semaine, les élèves ont pu apprécier toutes ces activités de plein air.

Balade sur le sentier des douaniers à la rencontre des carrelets, du puits de L'Auture, du phare de Cordouan…

Acquisition d'un tableau blanc interactif (TBI)

Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont été équipées de matériel informatique.

D'un montant de 8 255.58 € TTC comprenant l'installation, ce projet a été subventionné à hauteur de 3 574.44 € TTC par la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole.

Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a été mis en place en ce début d'année.

Il est composé de 11 filles et garçons scolarisés à Aureil, élus le 17 janvier parmi les 107 élèves de l'Ecole. L'installation du Conseil s'est déroulée le 18 février en présence des parents. A ce jour, il s'est réuni à 8 reprises. De nombreux sujets ont été abordés, et plusieurs actions menées.

Par exemple la visite de la ferme de Chantecaille du 12 juillet dernier : « *Nous sommes arrivés à la Mairie et avec des membres du Conseil des Enfants d'Aureil, accompagnés par le Maire et un conseiller municipal, Joël, nous sommes allés visiter la ferme de Chantecaille. Arrivés à la ferme, nous avons rencontré Mr et Mme Jeauffroy. Ils nous ont expliqué comment se passe la vente des fruits et légumes bio et le déroulement de la suite de notre visite. D'abord nous avons visité les poulaillers, puis les jardins et les serres. Nous avons vu des tomates, des betteraves, des choux chinois, du maïs et des petits pois. Mr Jeauffroy nous a pris en photo puis nous sommes repartis à la Mairie. Le restaurant scolaire dans le cadre des repas en circuit court devrait se fournir en volailles et légumes dans cette ferme.* »

Ariel, Lucas et Tiréane.

Les sujets abordés sont :

- La mise en place d'un panneau de basket,
- La cérémonie du 11 novembre,
- Les menus de la cantine et la poursuite de l'introduction du bio,
- les plantations de végétaux dans le bourg.

Fleurissement

Concours 2016

Jeudi 24 novembre 2016, la commune d'Aureil invitait les participants au 11e concours des maisons fleuries à recevoir leur récompense.

Cette réception s'est déroulée à la salle de la mare en présence de Mme Christelle AUPETIT-BERTHELEMOT, conseillère départementale du canton, d'élus municipaux, des membres du jury communal et de l'ensemble des participants à ce concours. Une composition florale et un bon d'achat à retirer aux Ets DELAGE à Panazol ont été remis à chaque candidat par la municipalité. Les candidats arrivés en tête dans chaque catégorie se sont vus attribuer un diplôme décerné par le jury départemental et remis par la conseillère départementale du canton. A cet effet, nous félicitons Gaston CHATARD qui a obtenu le 3e prix départemental dans sa catégorie.

Le classement s'établit donc ainsi :

1ère catégorie : Maison avec jardin visible de la rue

- 1er prix et diplôme d'honneur avec mention spéciale remis à Mme Blanche Chatard
- 2e prix remis à Mme Josette BIDAUD
- 3e prix remis à M. Damien LACHAUD

3e catégorie : Balcon ou terrasse

- 1er prix et diplôme d'honneur remis à Mme Annick BLANCHET

4e catégorie : Fenêtres et murs

- 1er prix et 3e prix départemental remis à M. Gaston CHATARD

7e catégorie : Parc fleuri

- 1er prix et diplôme d'honneur remis à M. Didier THEVENET
- 2e prix remis à Mme Véronique DELANETTE
- 3e prix remis à Mr Didier NOUHAUD

Avant de poursuivre cet agréable moment devant un verre de l'amitié, l'adjoint au maire chargé entre autres des espaces verts et du fleurissement a tenu à remercier et à féliciter les candidats pour leur participation et leur investissement. Un appel a été lancé afin d'augmenter le nombre de futures inscriptions.

Nouveau

2 nouveaux points de collecte du verre

La commune n'avait que 2 points de collecte qui se situent pour l'un au village de Virolles (Allée du Tilleul) et le second au bas du centre bourg le long de la RD 44.

Avec le concours de la direction de la propreté - Pôle qualité de Vie de la communauté d'agglomération Limoges Métropole - la mise à disposition de 2 nouveaux points de collecte a été proposée au cours du 1er semestre 2017 et en concertation avec la municipalité les emplacements choisis sont les suivants :

- Parking de l'ancienne gare.
- A proximité de la station d'épuration des Sécheres.

Ces bacs ne peuvent recueillir que du verre tout en respectant les consignes inscrites sur ceux-ci et NON PAS servir de dépôts sauvages comme il est constaté régulièrement.

Le respect des installations de recyclage est un acte de civisme.

La commune renouvelle son matériel d'entretien des espaces verts

Après 16 ans de bons et loyaux services, l'autoportée de marque ISEKI ne pouvait affronter une autre saison de tonte.

Dés le début de l'année 2017, 3 entreprises ont fait une offre de reprise mais également une proposition pour le remplacement du matériel.

C'est la société LIMAGRI MOREAU qui a fait la meilleure offre sur le plan financier mais également sur la qualité du matériel proposé.

C'est une tondeuse autoportée avec coupe ventrale de marque KUBOTA.

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves...

Carte d'identité biométrique

Depuis le 15mars, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité évoluent.

Les usagers peuvent désormais effectuer leur demande de carte d'identité dans les communes équipées d'un dispositif de prises d'empreintes digitales.

Ces nouvelles modalités permettront de sécuriser la carte nationale d'identité, un titre désormais valable 15 ans (sauf pour les mineurs) et qui reste gratuit (sauf en cas de perte ou de vol).

Pour gagner du temps au guichet, un formulaire de pré-demande est disponible sur le site **https://passeport.ants.gouv.fr/**

Dans quelle commune déposer sa demande ?

En Haute-Vienne les communes suivantes sont équipées pour la prise d'empreintes digitales : Aixe-sur-Vienne , Ambazac, Bellac, Bessines sur Gartempe, Condat-sur-Vienne, Couzeix, Eymoutiers, Isle, Panazol, Rochechouart, Saint Junien, Saint Léonard de Noblat, Saint Yriex la Perche.

Campagne d'élagage

Les lignes téléphoniques existantes vont être utilisées pour la montée en débit du réseau internet (ADSL), d'où l'importance d'un bon entretien de ces installations et le maintien à distance des branches d'arbre.

A ce titre, de nombreux propriétaires de notre commune ont été contactés afin de procéder à l'élagage des branches touchant les réseaux téléphoniques. La municipalité tient à remercier l'ensemble des riverains qui ont d'ores et déjà réalisé les travaux demandés. Pour les retardataires, l'hiver étant une saison propice pour faire de l'élagage, profitez-en pour vous mettre à jour.

Appel à volontariat

La municipalité d'Aureil organisera à l'occasion du 100e anniversaire de la fin de la première guerre mondiale une exposition consacrée aux Poilus d'Aureil.

Les personnes intéressées par le sujet peuvent se faire connaitre auprès de la Mairie et rejoindre le groupe de travail qui va être constitué.

Instance de gérontologie Auzette/Valoine

L'instance (anciennement appelée du canton de Limoges/Panazol) continue d'œuvrer sur la commune.

Fonctionnant sur le mode associatif, basée à la Mairie d'Aureil, le Maire en est le Président et chacune des 3 autres communes est représentée au Conseil d'Administration. 4 salariés à temps partiel (un gestionnaire et trois livreuses de repas) en permettent le fonctionnement.

Chaque jour, ce sont en moyenne 100 repas qui sont distribués auprès des personnes âgées, bénéficiaires sur les quatre communes. (25000 repas distribués en 2016)

Ce sont les EPHAD de Feytiat et de Panazol qui assurent la préparation des repas pour un coût de 8,34 € par bénéficiaire.

Information : 05 55 00 28 11 - icg.auzettevaloine@gmail.com

Gym douce

Initié par le conseil des sages, la commune d'Aureil en partenariat avec l'Asept limousin a mis en place depuis la rentrée de septembre un atelier Gym Douce.

Avec plus de 18 inscrits cette activité qui se déroule tous les mardis matin au foyer de la mare, rencontre un franc succès auprès de nos seniors. Se terminant en fin d'année, une reflexion est déjà engagée pour une éventuelle suite…

Conseil des sages

Composé d'habitants d'Aureil de plus de 65 ans, le conseil des sages se veut une instance de réflexion et une force de proposition.

Se déroulant dans une ambiance conviviale les réunions du conseil des sages sont aussi un moment de partage et d'échanges avec d'autres aînés de la commune. Le but étant de participer à l'amélioration de la vie locale, tous les sujets peuvent être abordés et toutes les idées sont les bienvenues. Si vous souhaitez rejoindre le groupe actuel, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour plus de renseignements.

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Depuis le 1er novembre 2017, les PACS seront réalisés dans les Mairies et non plus par les Tribunaux d'Instances.

Les futurs partenaires :

- Doivent être majeurs
- Doivent être juridiquement capables,
- Ne doivent pas être déjà mariés ou pacsés,
- Ne doivent pas avoir entre eux, de liens familiaux directs.

Pour déposer le dossier, il est nécessaire de :

- Rédiger et signer une convention (formulaire Cerfa 15428*01)
- Fournir une copie intégrale d'acte de naissance ou un extrait avec filiation,
- Déposer une photocopie recto-verso d'une pièce d'identité,
- Fournir une attestation sur l'honneur d'absence de lien de parenté (Cerfa 15432*01)
- Fournir une attestation sur l'honneur indiquant l'adresse commune des partenaires
- Cerfa 15431*01

Il est nécessaire de prendre rendez-vous en Mairie pour convenir de la date de l'enregistrement du PACS.

Appel aux des artisans ou auto-entrepreneurs basés sur la commune

La Commune d'Aureil souhaite recenser les personnes ayant une activité dont le siège social est situé à Aureil, afin de les faire figurer sur le site internet ou dans les pages des prochains bulletins.

Les personnes désireuses de s'inscrire dans cette démarche sont priées de se faire connaitre en Mairie ou par courriel à l'adresse : **accueil@mairie-aureil.fr**

La FNATH 87 : une association de proximité

fnath.org
efficaces et solidaires

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE de la HAUTE-VIENNE

Section de FEYTIAT : Chez M. Gaston CHATARD, Président
10 impasse des belles pierres, Chavagnac, 87220 AUREIL

Le 9 septembre dernier, la section FNATH de Feytiat a participé au Forum des associations de cette commune (photo).

La FNATH 87 est une association dont les juristes du service de conseil et de défense reçoivent les adhérents au siège de l'association, 11 avenue de Locarno à Limoges du lundi au vendredi, **mais également lors de permanences mensuelles assurées dans 31 communes du département de la Haute-Vienne.**

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Cette spécificité ne peut exister que grâce aux 28 sections réparties sur tout le territoire départemental, comme celle de Feytiat, et animées par 212 bénévoles, sans qui rien ne serait possible et que nous tenons à remercier pour leur investissement tout au long de l'année.

La FNATH 87 - une association - plus de 6 800 adhérents
212 bénévoles - 9 salariés

La FNATH 87 - une association - des valeurs : solidarité
convivialité - efficacité - indépendance.

La FNATH est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence.

Les collaborateurs juristes **reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent** les adhérents et **entreprennent** avec eux les **démarches** nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

Une permanence mensuelle est organisée à Feytiat le 2e mercredi du mois, de 14 h 30 à 16 h 30, à la maison de l'enfance et de la famille, rue Frédéric Legrand.

Pour en savoir plus sur l'association : **www.fnath87.org**

Les contacts :

Le président de la section locale :
Gaston CHATARD - 05 55 00 28 66 ou **06 73 84 54 79**.

Le groupement départemental : 11 Avenue de Locarno à Limoges
05 55 34 48 97 - fnath.87@orange.fr

Les Amis de la Saint Hubert

Pour sa première année d'existence l'association « Les Amis de la Saint Hubert d'Aureil » a organisé le 24 juin une vente de pâtés périgourdins et le 2 septembre un repas autour du four de Chavagnac.

A ce titre, nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la réussite de ces journées.

Le 5 novembre, nous avons fêté St-Hubert en l'église d'Aureil : après la bénédiction des cavaliers et des sonneurs du Rallye du Bas-Beaumont de Saint-Paul par le prêtre Mallet-Guy, un vin d'honneur a été offert à tous les gens présents. Nous avons pu assister également à une belle exposition des Rétro-mobiles dans la cour de l'école. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes ayant participé à cette cérémonie et nous vous donnons rendez-vous l'an prochain.

La Puce à l'Aureil

Voilà déjà plusieurs années que les membres de la puce à l'Aureil ont décidé de mettre en commun leurs volontés pour créer des évènements sur notre commune tout au long de l'année.

Avec plus ou moins de succès, il est vrai, mais notre détermination demeure intacte pour échanger avec le plus grand nombre lors de nos manifestations. En ce début d'année 2018, nous organiserons sur la commune deux manifestations :

- Une pièce de théâtre le 3 Février à la salle des fêtes
- Un concert de chorale à l'église le 3 mars au profit de la Fondation du patrimoine pour aider à la réfection du toit

Nous espérons vivement que vous serez nombreux à venir découvrir ces spectacles et nous serons heureux de vous accueillir.

La Puce à l'Aureil vous souhaite à vous tous et à vos proches de bonnes fêtes de fin d'année.

Association « L'Or du Temps »

L'association « l'Or du Temps » œuvre pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine et de l'environnement naturel de la commune.

Dans la lignée des années précédentes, la fête du pain du 4 juin a été une réussite avec une fabrication de pains toujours plus importante, une animation tout au long de la journée et pour clôturer un excellent repas nous ont permis de passer une agréable journée dans la bonne humeur et la convivialité.

Grâce à la convention signée entre la municipalité et l'Or du Temps concernant la restauration de l'ancienne gare, les bénévoles ont réalisé une première tranche de travaux : clôtures, démolitions intérieures du bâtiment, réfection du plafond avec pose d'isolation, reprise totale de l'installation électrique avec mise aux normes, raccords de plâtrerie, soubassements au mortier de chaux.

Et oh surprise ! lors de la réfection des clôtures nous avons découvert, sous les ronces, une bascule datant de 1913. Il nous a semblé indispensable de la mettre en valeur.

La deuxième tranche de travaux devraient démarrer en 2018 avec la finition des peintures intérieures, la pose de zinguerie, la restauration des façades extérieures et l'aménagement des abords. En parallèle nous allons débuter les chantiers de rénovation de plusieurs fontaines.

Téléthon 2017 le 9 décembre : l'association organise «**les fournées du Téléthon**», les bénéfices seront intégralement reversés à l'AFM.

Assemblée Générale de l'association : 27 janvier 2018 à 16h salle de La Mare.

Si nos activités vous intéressent vous serez les bienvenus.
Contact : 05 55 00 22 60

Courses et randos d'Aureil

Rando des Rois le dimanche 15 janvier. Une quarantaine de participants ont parcouru les chemins de la commune. A l'arrivée tous se sont retrouvés à la salle polyvalente pour déguster la galette et boire un verre de cidre.

Dimanche 7 mai, les 30 ans de l'association et de la course « des boucles d'Aureil ». La fête fut plutôt totale, avec plus de 350 coureurs réunis sur les deux boucles (10.6 km et 21.2 km) et une cinquantaine de randonneurs. L'association a innové avec la participation de Mr Buno Charrier et ses collègues par le comptage éléctronique des coureurs (puce à la chaussure). La remise des prix fut faite en présence de Miss Haute-Vienne.

Nous remercions toutes les personnes présentes, la municipalité, les sponsors, les bénévoles pour leur aide, sans qui la manifestation ne pourrait avoir lieu.

Dimanche 3 septembre, vide-grenier sur la place de l'église. Ce fut une belle réussite

Dimanche 17 septembre sortie annuelle aux jardins d'Eyrignac et grotte de Lascaux IV. La pluie nous accompagne et s'arrête à 9h30 juste avant notre arrivée à Eyrignac. Munis d'une petite brochure nous nous sommes promenés durant 1h30 dans les magnifiques jardins d'Eyrignac. C'est émerveillés que nous sommes repartis pour aller pique niquer sous un barnum prêté par la mairie de Salignac.

Nous terminons par la visite de la grotte de Lascaux IV, visite guidée d'une heure trente environ. Puis casque sur les oreilles et tablette numérique à la main, chacun a pu profiter des salles d'expositions avant de se regrouper à 17h30 pour le retour vers Aureil en chantant grâce à Jean et son accordéon. Super journée passée tous ensemble.

Tététhon samedi 9 décembre, salle du conseil vente de roses en paretenariat avec la puce à l'aureil

Nous remercions tout particulièrement la municipalité pour la mise à disposition des installations tout au long de l'année.

Contact : M. Jacky CLARISSE au 06 32 78 84 81
Christian DESBORDES 05 55 00 21 65
lesbouclesdaureil@gmail - www.lesbouclesdaureil.fr

VIE des Associations

Aureil Zumb'Fit

L'association Aureil zumb'fit vous propose des cours de fitness zumba le mardi soir, animés comme les années précédentes par Zabou.

Cette activité qui allie convivialité et bonne humeur est ouverte aux dames, aux messieurs et aux adolescents de plus de 13 ans (avec autorisation parentale). Les cours ont lieu les mardis soirs de 19h30 à 20h30 dans la salle de motricité de l'école maternelle d'Aureil (chaussures de sport à semelle claire demandées). Les 2 premières séances sont gratuites, la cotisation annuelle est de 60 € pour les habitants de la commune d'Aureil et de 85 € pour les participants hors commune (coupons sport ANCV acceptés).

Demande de renseignements et inscription :
Zabou 06 25 88 44 81 / Carole 06 19 10 19 41

Tennis Club Aureil Saint-Just-le-Martel Eyjeaux

Pour cette nouvelle année sportive, le club de tennis propose des cours pour enfants et adultes :

Pour l'école de tennis, les cours de baby-tennis (4 à 6 ans) et les cours enfants (plus de 6 ans) ont lieu le samedi matin de 9h à 13h au gymnase de St Just Le Martel.

Pour les adultes, les cours ont lieu soit le mercredi soir au gymnase de Saint Just Le Martel, soit le vendredi soir à la Ligue de tennis.

De plus, le club propose également une initiation au tennis lors du temps périscolaire (TAP) pour les écoles d'Aureil, d'Eyjeaux et de St Just Le Martel.

Tout au long de l'année ce club dynamique propose également diverses animations conviviales : soirée bowling, soirée dansante, journée fin de tournoi, tournoi double mixte, raquettes FFT... Des championnats par équipe hommes et femmes ont lieu tout au long de l'année : Charles Hervy, championnat d'hiver, championnat d'été...

Renseignements : **www.club.fft.fr/aureil.tc**
Facebook **https://www.facebook.com/AureilTC/**
Contact : Mme **Claire BONNET au 06 87 64 69 40**
et **M. Michel DUFAURE au 06 78 88 50 07.**

US Aureil Eyjeaux

L'Union Sportive Aureil-Eyjeaux débute une nouvelle saison footballistique avec pour commencer un nouveau bureau.

L'ancien Président Mr CHARRE Olivier, cède sa place à une Présidente Mme DESAGE Mélanie qui sera entourée d'un bureau complet :
AITAMER Francois : Vice-Président
DESAGE Isabelle : Tresorière
FAURE Christian : Tresorier Adjoint
CHARRE Olivier : Secrétaire
DUMONT Florence : Secrétaire Adjointe.

Cette saison 2017/2018, l'U.S.A.E comptabilise 50 enfants, 40 seniors, 27 vétérans et une dizaine de dirigeants.

Notre école de foot se porte toujours aussi bien et nos catégories évoluent d'années en années. Nous pouvons engager 2 équipes U6/U7, 2 équipes U8/U9, 1 équipe U10/U11 et 1 équipe U12/13. Nous invitons donc tous ceux ou celles, jeunes ou adultes, débutants ou confirmés à venir nous rejoindre sur nos terrains.

Nous avons deux équipes Seniors, tous les weeks-ends l'équipe première évolue en troisième division et l'équipe deux en cinquième, les vétérans se reunissent les vendredis soirs pour jouer et passer un bon moment tous ensemble. Francois AITAMER, Educateur à la résponsabilité des entrainements les mardis et jeudis soirs au stade municipal d'Aureil.

Notre projet de créer une équipe féminine a pris forme en cette nouvelle saison avec une entente des clubs de Saint Léonard de Noblat et Foot Sud. L'équipe à 11 et l'équipe à 8 commencent une très bonne rentrée avec que des victoires pour la première équipe et seulement une défaite pour l'équipe à 8.

Nous souhaitons une bonne saison et de la reussite à toutes nos équipes Féminines, Jeunes et Seniors engagées en championnat.

Pour finir, nous sommes fiers de maintenir le football de village, sans prétention, mais avec un véritable attachement à nos couleurs. C'est du sport à l'échelle humaine, où tout le monde se connaît et se retrouve, souvent en famille, au bord des terrains.

Le Bureau

ETAT civil

Naissances

- Jeanne Thérèse VERLHAC, 21/01/2016, Chemin du puy d'Aureil
- Raphaël Maxime BRUGERON, 04/04/2016, 3 Impasse des Etangs
- Sara BARRY, 13/05/2016, 67 route de Saint Just le Martel
- Angèle BRIVOT, 20/05/2016, 7 route de Pressac Gagnadour
- Sofia BAYLET, 15/06/2016, 7 Impasse du Couderchou
- Aubin Georges José Olivier FERNANDEZ LETOURNEUR, 08/07/2016, 56 rue du Lavoir
- Tom THEILLAUMAS, 18/07/2016, 13 chemin des écureuils
- Maxime Emile Léonard JACQUET, 10/09/2016, 12 Impasse du mistral
- Jules Louis Philippe DEPIERRE, 26/09/2016, 6 Chemin des quatre saisons
- Nahil Mohamed BOUAZZA, 26/09/2016, 23 Rue des écoles
- Manon Julie CONCHON, 07/10/2016, 58 rue de Bambournet
- Pernelle Laure Alice FAURE 18/02/2017, 11 Impasse des Bouleaux
- Agathe Olympe GEOFFRE, 6/04/2017, 283 route des Carrières Les Crouzettes
- Agathe Marie Marcelle POLETTI NOIRT, 05/05/2017, 1 Impasse du Couderchou
- Aubin JAUBERTY, 13/09/2017, 63 rue de Bambournet
- Gabriel Victor PIQUERAS, 19/09/2017, 277 route des Carrières Les Crouzettes

Baptêmes civils

- Clara Elina PEYROUTY, 10/08/2016
- Eva BREUIL, 24/06/2017
- Luka BREUIL, 24/06/2017
- Liam BERGER HEMAR, 24/06/2017

Mariages

- Mathilde Elise GASSE et Laurent DAVID, 25/06/2016
- Mireille THEILLAUMAS et Marc Jean Yves Francis NARAT, 08/11/2016
- Vanessa, Andrée, Odette LAURENT et Nicolas BREUIL, 24/06/2017
- Morgane DUGERY et Charles Alexandre CALVET, 22/07/2017
- Julia Catherine LAFOND et Romain FAURE, 19/08/2017

PACS

- Lucie THALAMY et Antoine BOITEUX, 04/11/2017

Décès

- Raymonde LACABANE veuve BOYER, 11/02/2016
- Jean René DUTREIX, 07/03/2016
- Agricol Jean LOUIS, 19/05/2016
- Sandrine GANDOIS veuve BERNOUARD, 14/06/2016
- Christiane Régine VILLE épouse GENEST, 08/07/2016
- Andrée Marthe SYLVARUM épouse MARCHAND, 08/11/2016
- Jeanne Denise ESTRAMON veuve FAURE, 19/11/2016
- Emile Pierre DARGUENCE, 23/01/2017
- Léon Auguste Robert MARCHAND, 03/04/2017
- Josette, Sylvia DENIS épouse LAFOND, 18/04/2017
- Andrée Anna PENAUD veuve LEGOUTHEIL, 27/05/2017
- Odette LAFARGE épouse HUZER, 25/07/2017
- André, Marcel CAILLAUD, 02/09/2017
- Raymond PELLETINGEAS, 11/09/2017
- Marcelle BRISSAUD veuve FAUVELLE, 09/10/2017
- Robert NICOLAS, 05/11/2017
- Gérard BONNETAUD, 10/11/2017

RETOUR sur le 11 Novembre